



Le Club de Roller de Conflans Sainte Honorine vous propose de vous initier aux techniques de bases pour la randonnée en milieu urbain.

Cette activité a lieu tous les dimanches en période scolaire et s'adresse à tous publics à partir de 8 ans. Le groupe enfant de 8 à 12 ans est limité à 20 adhésions.

***Horaires : Accueil et patinage libre à partir de 14h
Cours adultes et enfants de 14h30 à 16h
Randonnée de 16h à 17 si la météo le permet***

***Lieu : Gymnase du complexe sportif Claude Fichot
Rue du bois d'Aulne, Conflans Sainte Honorine***

Début des cours : le dimanche 12 septembre 2021

Les rollers et protections ne sont pas fournis par le club.

Tarif inscription pour la saison entière (de mi-septembre 2021 à mi-juin 2022)

Licence : 37,91 € + Cotisation du club : 42,09 € = **80 €**
Pour un 2^{ème} adhérent d'une même famille = **66€**
Pour un 3^{ème} adht d'une même famille ou un enfant (8/12ans) = **61€**

L'assurance de la FFRS est incluse dans le montant de la Licence.

Chaque année plusieurs week-ends Voie Verte sont proposés aux adhérents.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez:

Consulter notre site internet : <http://milpatroller.fr>

Nous écrire à l'adresse mail suivante : contact@milpatroller.fr

Ou bien contacter l'un des Membres du Bureau ci-dessous:

Philippe ROUX	07 78 04 08 32	Président
Nadège CATOIR	06 86 17 60 73	Secrétaire
Sophie CAVAL	06 14 11 18 04	Trésorière

IMPORTANT

Titre 1 article 6 du règlement intérieur

Le port du casque et des protections est obligatoire pour tous.



BULLETIN D'INSCRIPTION 2021-2022

ATTENTION, MESURES SANITAIRES EN VIGEUR APPLICABLES pour accéder au gymnase

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom de naissance (pour les femmes mariés) :

Commune et département de naissance :

Adresse :

Adresse mail en lettres **CAPITALES** :

.....@.....

N° Tél. fixe : portable :

Autorisation d'hospitalisation et droits à l'image

Je soussigné(e), agissant en tant que : Parent Tuteur Moi-même

autorise un responsable du club à faire pratiquer sur la personne de :
tout acte médical ou chirurgical d'urgence nécessaire à son état et accepte son transfert au centre hospitalier le plus proche en cas d'accident ou de malaise, dont l'urgence ne permet pas d'attendre l'arrivée d'un proche sur place.

Conflans le Signature:

autorise l'association USC Milpatroller à utiliser des photos ou vidéos prises lors des animations ou événements extérieurs pour des articles sur le roller. Parution dans le VAC, les journaux locaux et les sites internet de l'USC et du Milpatroller.

Conflans le Signature:

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e), autorise mon enfant à participer à la randonnée dans les rues de Conflans et attire son attention sur l'importance du respect des consignes de sécurité divulguées par les responsables, car dans le cas contraire le club se réserve le droit d'exclure tout élément dont le comportement pourrait nuire à sa sécurité et à celle d'autrui. Les enfants mineurs devront être accompagnés à l'aller et au retour par un adulte.

Conflans le Signature:

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom : Prénom : Téléphone :

Pièce à joindre obligatoirement :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du roller, avec la mention pratique du roller en compétition si vous souhaitez participer à des compétitions, ou l'attestation QS sport.

Je soussigné certifie avoir pris acte que le port du casque et des protections est obligatoire.

Conflans le Signature: